



**Compte Rendu
réunion d'échanges du 10 octobre 2024
entre AUPPSV et SPL SVLH**

Participants :

- SPL : Florent DULOIR (FD, maître du port)
- AUPPSV (AU) : Georges COURTAY (GC) et Jean RIBY (JR)

Préliminaire : Florent est rentré hier (absent depuis le 28/09)

- Listes d'attente :

FD a demandé aux personnes sur liste d'attente une réponse pour le 09/10. Il doit donc mettre à jour les listes ces jours ci.

- Sanitaires MARINA :

Fermeture hivernale AU exprime la demande (récurrente) d'une ouverture de la partie toilettes des sanitaires de la Marina durant tout l'hiver. Nous suggérons à la SPL de fermer l'accès à la partie lavabos/douches par un dispositif coulissant translucide au niveau des passages de part et d'autre des bacs.

FD indique que la personne en charge du ménage doit accéder au local au-delà des bacs.

Il annonce qu'il a prévu de fermer l'accès complet à ces sanitaires à l'issue des vacances de la Toussaint (04/11) jusqu'aux vacances de Pâques.

Suite à l'enquête de l'an dernier et à nos échanges présents, il ressort que le seul moyen de faire pression sur la SPL est que chaque usager mécontent de ces dispositions fasse un courrier ou mail au port (avec copie à l'AUPPSV pour permettre de tenir une liste des réclamations) : A chacun d'agir !

Cuve à Eaux de pluie pour les toilettes des sanitaires de la Marina

En Conseil Portuaire du 21/06/24 FD avait annoncé devoir raccorder le circuit d'eau de cette cuve d'ici l'été : cela n'a pas été fait !

A l'heure actuelle ce raccordement devant alimenter les toilettes en eau de pluie et non en eau potable n'est pas fait (cuve mise en place avant les vacances de Pâques).

Selon FD, ceci sera opérationnel pour la saison 2025.

Chauffage de ces sanitaires

FD indique que lors des travaux, des arrivées électriques pour l'installation de chauffage ont bien été prévues. Avec l'augmentation des tarifs d'électricité (en 2023) la SPL a finalement choisi de ne pas mettre en place de moyen de chauffage.

Groom de la porte de ces sanitaires

Le réglage du groom doit être réglé pour limiter la vibration de la cloison lors du claquement de la porte à la fermeture. (sonore vis à vis du local du YCSV)

- Restaurant « La MARINA » :

Info AU : Ce printemps Hervé, le gérant du restaurant, a confié La Marina à une autre personne.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>



JR Les horaires d'ouverture actuels 11h30 – 14h30 puis 17h30 – 21h30 ne semblent pas correspondre aux closes contractuelles entre la SPL et le gérant.

FD s'engage à vérifier ceci avec le texte précis de cette concession.

- Station-service :

Suite au déclenchement du système d'extinction incendie des pompes à carburant fin août, les pompes ont pu être remises en service à la mi septembre. Ceci après un grand nettoyage et le changement des cartes électroniques détériorées par la poudre des extincteurs.

La cause du déclenchement est l'actionnement du levier par un enfant (avec difficulté). L'AU demande quel retour d'expérience peut être envisagé : FD indique que cette sécurité disposée à l'entrée de la passerelle est nécessaire pour être accessible.

- Propreté du bassin et des abords :

Dispositif de dépollution

FD de 20 à 30 Kg de déchets sont retirés du bassin par semaine par le dispositif mis en place en début d'été. L'utilisation de ce nouveau système s'avère concluante selon FD. Celui ci a été retiré du bassin pour la période hivernale.

Le port envisage d'adapter le positionnement et d'aménager l'emplacement du dispositif pour améliorer l'efficacité de piègeage des déchets.

- Changement des anodes des pieux :

FD Ces travaux sont reportés une nième fois au printemps / été 2025.

- Echelles de la grande jetée pour les pêcheurs :

FD Une échelle prototype doit arriver le 11/10 et sera installée prochainement.

Suite à une période probatoire, le REX permettra de décider de la généralisation ou non à l'ensemble des échelles dégradées. (fabrication chaudronnerie Villette à Montebourg)

- Platelages pontons B et C

FD Les platelages livrés restent à poser. Ces travaux initialement prévus avant l'été 2024 sont reportés durant l'hiver et le printemps 2025.

- Zone technique :

Déchetterie AU remarque la disparition des fûts de récupération des liquides (Acétone, White Spirit, Carburants)

FD les fûts étaient d'origine du local, vieillissants voire percés pour certains et surtout jamais vidangés...

Ces produits ne font pas l'objet de filières d'évacuation / traitement à la charge des ports (hors standard des ports dans le cadre de la démarche ports propre). En conséquence ces réceptacles ont été supprimés au printemps dernier.

Par contre, il y avait dans le lèche frite du conteneur (local déchetterie) un mélange d'eau de pluie (entrée par la porte ouverte) et de produits des fûts et autres. Le trop plein se déversait sur le parking. Une purge de la lèche frite a été installée avec pompe de relevage vers le réseau d'effluents de la ZT.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>



FD : Les plaisanciers devront eux mêmes apporter leurs produits résidus (hors huile de vidange) en déchetterie.

AU Cette évolution si elle va dans le sens de mieux respecter les filières déchets n'est pas pour rendre service aux plaisanciers...

Grand Portail L'entreprise Villette doit venir démonter le portail le 11/10 pour le remettre en état de fonctionnement.

Le portillon coté Marina sera condamné fermé durant l'absence du grand portail.

Il sera remis en service avec une serrure neuve ensuite.

- Portes du bassin du port

FD Le vérin de secours modifié, monté sur la porte nord a bien fonctionné durant l'été.

Le vérin déposé de cette porte, révisé et modifié a été remis en place le 13/09.

La commande d'un vérin neuf pour la porte sud est passée, il devrait être livré courant novembre puis mis en place .

AU Qu'en est il de la dépense associée non budgétée ? FD ne sait pas précisément !

- Bateau de servitude électrique :

FD Le premier des 3 bateaux a été livré par Cotentin Nautique début juillet au port de Barneville Carteret. Après quelques aléas, ce port en semble satisfait. Cet exemplaire a passé son homologation division 222 à Brest facilement.

Les 2 exemplaires suivant ont reçu leur homologation sur Cherbourg avec plus de difficultés fin août. Il restent en stockage actuellement.

Le 11/10 les agents du port de saint Vaast ont une formation pour l'emploi de cette motorisation électrique.

- Éclairage et réverbères :

il y a un an, FD nous annonçait que la commande était à faire et que des bornes électriques au sol allaient être changées.

FD, Avec tous les retards de travaux évoqués, (Cuve eaux de pluie pour les toilettes, Platelages des pontons, Anodes des pieux...) le sujet des éclairages est mis en stand by jusqu'à nouvel ordre.

- Fonctionnement des bornes électriques et eau des pontons :

AU signale le fonctionnement défectueux de plusieurs bornes.

FD Le port a entrepris une remise à niveau complète de ces bornes (borne par borne en atelier), l'avancement est le suivant :

Ponton A et B les bornes ont été refaites.

Ponton C en cours

Pontons D et E à venir ensuite

A partir du ponton F les bornes sont plus récentes et posent globalement moins de soucis (néanmoins 10 de ces bornes sont identifiées comme à revoir)

- Camping Car :

FD A la suite des déboires passé un arceau métallique a été installé devant le panneau « place Handicapé ».

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>



Un panneau d'interdiction d'accès aux Camping cars de longueur supérieure à 4,7m a été placé à l'entrée de la zone du port.

Durant 3 Samedis (jour du marché) cet été, les agents du port ont collé des stickers « stationnement interdit » sur les autos utilisant des places non appropriées à l'entrée du port. Cette action a eu un effet à moyen terme. Des arceaux métalliques ont été mis en place dans le virage de l'entrée du port pour empêcher le stationnement sauvage.

- Circulation des piétons :

JR relève qu'il y a toujours des groupes de piétons qui cheminent ou traversent sous les capots des voitures sur la route.

FD répond qu'il y a du mieux avec le passage mis en place vers la bouée quinéville mais que ce n'est pas parfait.

- Dragage SPL :

AU Ou en est on avec cette drague ? Sur Carteret le dragage annoncé n'est pas encore commencé ?

FD La drague est à Chrébourg et devrait aller à Carteret à partir de mi octobre, des essais fonctionnels de la drague devraient avoir lieu d'ici fin octobre avant le début du dragage du port dans la foulée.

Les conduites de rejet à la mer sont posées depuis la zone du port jusqu'à l'exutoire au large de la Potinière devant le cap de Carteret.

Les agents d'exploitation de la Drague ont été formés sur du matériel semblable en Charente Maritime.

- Le voilier « Le Than » :

FD Ce voilier reste à remâter avec le grément remis en état mi juillet.

Il sera mis en vente à l'issue de ces travaux

- Vitrites AUPPSV :

Selon FD, la vitre du panneau d'affichage disposée à l'entrée des sanitaires de la Marina serait opaque. Ceci est à voir par l'association.

- Personnel du port de Saint Vaast:

Yannick a quitté les effectifs au 07/08/2024.

Les agents actuels permanents sont Florent, Willy, Aurélien, Vincent; Séverine est à mi temps,

Une personne à temps plein en complément est en cours de recrutement.

- Espaces verts et parking résidents :

AU note du mieux sur la tenue des espaces verts. FD : la commune doit planter des arbustes entre la clôture du parking résidents et l'arrière de la Marina pour bloquer l'éventuel passage de véhicules sur la pelouse.

- Questions diverses à l'initiative de la SPL :

Ponton B, FD récupère d'anciens pontons de Carteret dans l'objectif d'élargir ce ponton afin de masquer les pieux actuellement sur le côté (en relief), il s'agit de faire un ponton moins large, ce qui possible avec les flotteurs, pour le juxtaposer de manière solidaire avec le ponton actuel. Ceci explique le stockage de pontons actuels sur la ZT.

Quelques modifications de pontons proches du roulève et de la ZT sont envisagées également.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>